



FICHE D'INSCRIPTION
 12 Heures de Pont de Vaux - Maxxis Mondial du Quad
 21 & 22 août 2010
 FIM N°294/01

N° de Course/Race n°
N° de Stand souhaité/Pits N°

TOUS LES COURRIERS SERONT ADRESSES AU TEAM MANAGER

TEAM MANAGER	
NOMSURNAME	
PRENOM/FIRST NAME	
ADDRESS	
CP/Post code	
VILLE/TOWN	
PAYS/COUNTRY	
TEL PORTABLE	
EMAIL	

	PILOTE 1	PILOTE 2	PILOTE 3
NOM/Surname
PRENOM/First Name
ADRESSE/Address
CODE POSTAL/Postcode			
VILLE/Town			
PAYS/COUNTRY			
TELEPHONE/Phone			
PORTABLE/Mobile			
FAX			
EMAIL			
NE(E) LE/Date of Birth			
N° LICENCE			
Permis de Conduire/Driving licence			
Palmarès

QUAD	Nombre de silencieux supplémentaires contrôlés maximum 3/ Quantity of extra silencers checked a maximum of 3
Marque/Trademark.....Modèle/Model..... Cylindre/ Engine capacity.....cm3 Particularité.....	

TEAM :

Sponsors

Les sponsors cités sont mis dans la liste des engagés publiée dans le programme officiel, date de clôture 30/06/2010 /Sponsors are published on the entry list inserted in the program, closing date 30/06/2010

Nom de la personne habilitée à récupérer les badges à l'arrivée/ Name of the person who will collect the badges upon arrival

IMPORTANT POUR LA SELECTION DES TEAMS : Toute feuille d'engagement incomplète ne sera pas prise en compte prioritairement. IMPORTANT FOR BEING SELECTED : Entry forms which are not fully filled won't have priority.

Les emplacements des stands seront attribués à partir du 15 mai jusqu'au 31 juillet dernier délai. The pits will be allocated from May 15th to July 31st, last day.

Les concurrents déclarent avoir pris connaissance du règlement et en acceptent toutes les conditions. Ils s'engagent sur l'honneur à ne pas laisser d'autres pilotes que ceux régulièrement inscrits, participer à l'épreuve : essais et course. Ils certifient être en possession de leur permis de conduire au jour de l'épreuve et que les renseignements portés sur le bulletin d'engagement sont exacts.

Ci-joint la somme de 960 €/1080 €/ 1200 € représentant le montant de l'engagement. (Merci d'entourer la somme correspondant). ATTENTION ! Un seul chèque par équipage. Chèque encaissable immédiatement et remboursé en cas de non sélection. **Pour les pilotes étrangers, seuls les virements bancaires sont acceptés + 20 €** pour frais bancaires. Merci de joindre un accusé de transfert. Confirmation des engagements 2ème quinzaine de juin.

Please find enclosed the amount of 960 €/ 1080 €/ 1200 € for the entry fees + **20 € for bank charges** (Please mark the corresponding amount) **IMPORTANT ! For non French competitors, only payment by bank transfer (SWIFT) are allowed** a copy of the bank transfer is enclosed as a guarantee. The confirmation will be sent by the first two weeks of July.

DATE : ____ / ____ / 2010

NOM ET SIGNATURE DU TEAM MANAGER
(précédés de la mention "Lu et Approuvé")

	Pilotes français	Non French riders	
si dossier SOLDE avant le 15/03/2010/if paid before 15/03/2010	960 € <input type="checkbox"/>	960 € + 20 € <input type="checkbox"/>	Mode de paiement Chèque Virement
si dossier SOLDE entre le 15/03 et le 15/05/2010/if paid between 15/03 and 15/05/2010	1080 € <input type="checkbox"/>	1080 € + 20 € <input type="checkbox"/>	n° de chèque.....
si dossier SOLDE après le 15/05/2010/if paid after 15/05/2010	1200 € <input type="checkbox"/>	1200 € + 20€ <input type="checkbox"/>	Date.....
Visa administratif	Visa technique		Banque.....
			Titulaire.....

CE DOCUMENT EST A RENVoyer AVANT LE 15/05/2010/TO BE SENT BEFORE MAY 15TH 2010 :
SECRETARIAT AMPV - 37 Grande Rue - 01290 PONT DE VEYLE -FRANCE
Tél/Fax : 00.33.(0)3.85.23.10.07